

Le courrier rectificatif du CCE

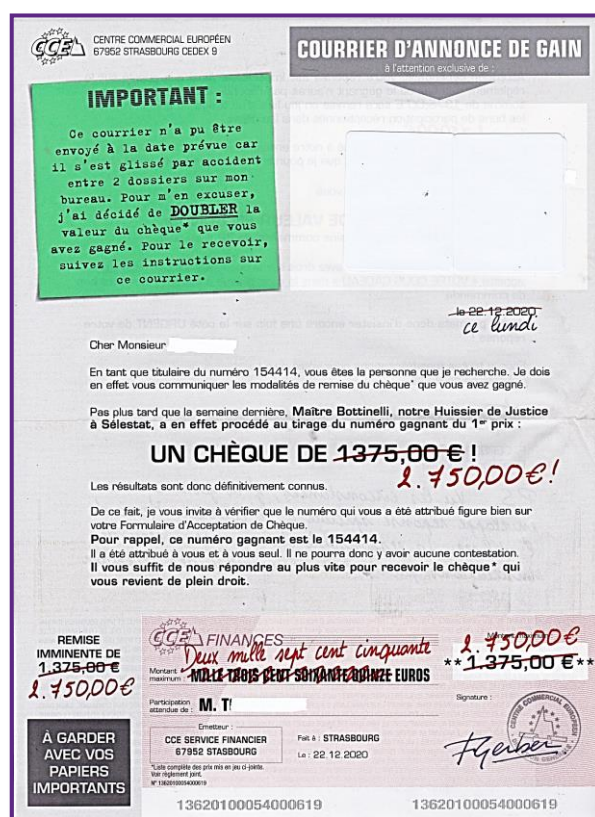
Comment valoriser une offre publicitaire et attirer l'attention du client ?

Le CCE (CENTRE COMMERCIAL EUROPÉEN) a trouvé la solution : vous faire croire qu'un courrier important ne vous a pas été expédié dans les délais prévus :

« Ce courrier n'a pu être envoyé à la date prévue car il s'est glissé par accident entre deux dossiers sur mon bureau. Pour m'en excuser, j'ai décidé de doubler la valeur du chèque que vous avez gagné. Pour le recevoir, suivez les instructions sur ce courrier ».

Le duplicata du chèque rectifié qui apparaît sur le document publicitaire laisse penser que c'est la somme de 2 750 € qui vous est destinée du CCE. Erreur : il s'agit uniquement du premier prix de la loterie qui est organisée du 12 décembre 2020 au 30 avril 2021. Tous les autres gagnants se contenteront d'un bon d'achat de 3 €.

Le marketing infantilisant du CCE fait pitié à voir.



INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le : Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir

BP 40179 – 79205 PARTHENAY cedex

(contact@arnaques-infos.org) - Site : www.arnaques-infos.org

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

Pascal TONNERRE (president@arnaques-infos.org)